CHEMINS DE FER.

Queen & Crescent Route — **Changement d'Heures**

PRENANT EFFET LUNDI, 1er JUIN 1908

De la New Terminal Station, rue du Canal

Train No 6—Pour Meridien et stations intermédiaires. Quittera la Nlle Orléans à 6.00 a. m.
Train No 4—Cincinnati, Asheville, St Louis. Train quittera la Nlle Orléans à 7.05 a. m
Train No 8—Pour Meridien et stations intermédiaires. Quittera la Nlle Orléans à 4:45 p. m.
Train No 2—New York, Cincinnati, St Louis. Train quittera la Nlle Orléans à 7:50 p. m
Train No 1—De New York, Cincinnati, St Louis. Arrivera à la Nlle Orléans à 10:30 a. m.
Train No 3—De Cincinnati, St Louis. Arrivera à la Nlle Orléans à 9 15 p. m.
Train No 5—De Meridien et stations intermédiaires. Arrivera à la Nlle Orléans à 4.30 p. m.
Train No 9—De Hattiesburg et stations intermédiaires. Arrivera à la Nlle Orléans à 8:20 a. m.
EXCURSIONS DIMANCHE ET MERCREDI pour Lumberton et stations intermédiaires. Partiront de la Nlle Orléans à 7:25 a. m : de retour, arriveront à 7:20 p. m.

Pour renseignements s'adresser aux

Bureaux des Billets, 211 rue St-Charles et à la Station Terminale.

TELEPHONE MAIN 4489.

$1.00

EXCURSIONS DU DIMANCHE

A Partir du 29 Mars.

I. C. R. R.

McComb City

ET

Points Intermédiaires.

Quittant la Nlle Orléans à 7:45 a. m

DE RETOUR,

Quittant McComb City à 5:00 p. m

Y. & M. V. R. R.

Baton Rouge

ET

Points Intermédiaires.

Quittant la Nlle-Orléans à 8:00 a.m.

DE RETOUR,

Quittant Baton Rouge à 5:55 p. m

Achetez vos Billets à la "Union Station" Dimanche matin.

JNO. A. SCOTT,
Assistant Agent Général des Passagers.

A. J. McDOUGALL,
Agent de Division des Passagers.

L&N

NOTRE SERVICE A L'EST N'A PAS D'EGAL

Deux Trains Rapides d'un Bout à l'Autre Chaque Jour

Faisant le Voyage le **PLUS PROMPT** Une Bonne Ligne à

CINCINNATI LOUISVILLE CHICAGO

Avec Dortoirs et Chars Ordinaires. Tous les Repas dans le Char Refectoire.

Bureau des Billets, 201 rue St-Charles.

PHONE 4093 M.

15mars—

"OZONE ROUTE"

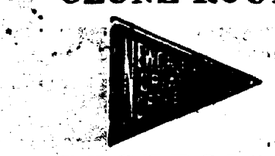

EXCURSIONS

$100

ALLER ET RETOUR

DIMANCHES ET MERCREDIS

— De la Nouvelle Orléans, Lng, à: —

Covington,	Florenville Jct.,
Bistineau,	Pineacre,
White Springs.	Amos,
Mandeville Jct.,	Shore Line Jct.,
Tchefuncte,	Mandeville,

DIMANCHE SEULEMENT

A toutes les autres stations. Un prix pour aller et le retour.

Un train quitte la Terminus de Canal à 7:15 a. m Arrivée à Nouvelle-Orléans à 7:30 p. m.

Les plus beaux cars-ouverts habillés en acajou ont dans les trains y compris des cafés-salons

Aucun passager transporté entre la Nouvelle Orléans et Slidell et les points intermédiaires.

Pour plus amples informations, s'adresser

G. B. AUBURTIN, A. G. P. A.

705 rue Gravier, sous l'hôtel St. Charles.
Phone Main 4685.)

27 sept—27

Pourquoi n'allez-vous pas aux

MINERAL WELLS ?

seule ligne faisant un service direct

Dallas et Ft. Worth.

Bureau 207 Rue St-Charles.
Stis—

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Propriétés de Choix et Améliorées

DU TROISIEME DISTRICT.

MAGNIFIQUE OCCASION POUR PLACEMENT.

Cottage double et commode avec dépendance simple attachée, Nos 738-742 rue France, coin Dauphine.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4129-4131 rue Bourgogne, coin France.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4113-4115 rue Bourgogne, entre les rues France et Mazant.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 820-822 rue France, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4206-4208 rue Dauphine, entre les rues Lesseps et France.

——AUSSI——

Un et six dixièmes d'action de la Prefered Stock N. O. Brewing Company Certificate No 1600.

Quatre dixièmes d'une action du Common Stock N. O. Brewing Company Certificate No 1455.

MARDI, LE 18 AOUT 1908,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Henry Eberhardt et H. H. Eberhardt et als vs Elizabeth, Georgiana Eberhardt, mineur et al.

No 85,982—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G Friedrichs, Encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, le 18 août 1908, à midi, en vertu d'un jugement en partage ci-après rendu en Cour ouverte le 19 juin 1908, et signé en Cour ouverte le 25 juin 1908. No H. H. Eberhardt et als vs Elisabeth, Georgiana Eberhardt, mineur et al No 85,982 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et en vertu d'un ordre dans la même procédure daté le 2 juillet 1908 et en vertu d'un ordre de ladite Cour, Division B daté le 2 juillet 1908 dans l'affaire intitulée succession de Henry Eberhardt No 72,677 du Docket de ladite Cour, les propriétés comme suit, décrit et sécurisées à savoir:

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilot numéro 181, borné par les rues France, Dauphine, Mazant, et Royale, désignée comme lot numéro quatre sur un plan dressé par Cormier, ingénieur civil, daté le 26 avril 1845, déposé en l'étude de O. de Armas, ancien notaire de cette ville, comme plan No 21 au livre des plans No 2, ledit lot fermant l'enregistrement des rues France et Dauphine et mesurant en mesure américaine quarante cinq pieds huit pouces et une ligne de face à la rue France sur quatre vingt un pieds de profondeur.

Acquis par ledit défunt Henry Eberhardt, le père des personnes en cest, de Urban Koehn, tuteur naturel de Laura Koehn d'après un acte passé pardevant A. J. Lewis, un notaire en cette ville le 15 novembre 1887 enregistré au Bureau des Transferts, livre 126, folio 934.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans la Troisième District et de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilot 293, borné par les rues Bourgogne, Rempart, Mazant et France, désigne comme lot F, d'après un plan dressé par D. E. Seghers, voyer, daté le 25 février 1893 et mesurant quarante pieds de face à la rue Bourgogne sur quatre vingt onze pieds, cinq pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue France.

Ledit lot ferme le coin sud ouest des rues Bourgogne et France, acquise par ledit défunt Henry Everhardt [et avec autre propriété] de Leonard Beltz et autres, d'après un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, un notaire en cette ville, le 11 avril 1893, enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre No 148, folio 223.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilot No 293, borné par les rues Bourgogne, Rempart, Mazant et France, désigné comme lot E sur un plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 25 février 1893 et mesurant trente pieds de face à la rue Bourgogne sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis par [ledit défunt Henry Eberhardt [avec autre propriété] de Leonard Heitz et autres, d'après le dit acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 11 avril 1893, Bureau des Transferts, livre 148, folio 223.

4° Un certain lot de terr ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 3ème District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilot No 240, borné par les rues France, Dauphine (autrefois Grande Hommes), Bourgogne (autrefois Crapo) et Mazant, désigné comme lot No vingt et un sur un plan de Preye & Cormier, daté le 26 avril 1845, déposé en l'étude de Octave de Armas, ancien notaire en cette ville, comme plan No 21, du livre des plans No 2, d'après ledit plan ledit lot 21 mesure mesure américaine, quarante cinq pieds, huit pouces et une ligne de face à la rue France sur quatre vingt un pieds de profondeur. Acquis par ledit défunt Henry Eberhardt de Peter Schultz, d'après un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 16 avril 1900, enregistré en le Bureau des transferts livre 178, folio 240.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 3me District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilot No 182, borné par les rues Dauphine, Lesseps, France et Royale, désigné comme lot B sur un devis dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 2 juillet 1900, annexé à un acte passé pardevant F. D Charbonnet, notaire, le 14 juillet 1900, d'après lequel devis ledit lot mesure trente cinq pieds sept pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent six pieds et six lignes entre lignes égales et parallèles, et le dit lot commence à une distance de trente cinq pieds six pouces de l'encoignure des rues Dauphine et France, acquise par ledit défunt Henry Eberhardt de Peter Schultz d'après le dit acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 14 juillet 1900 enregistré au bureau de transferts, livre 178 folio 717.

6° Un et six dixième d'action du "preferred stock" de la N. O. Brewing Company, certificat No 1,600, daté le 13 juillet 1904.

Quatre dixième d'une action du "common stock" de la N. O. Brewing Company, certificat No 1,455, daté le 13 juillet 1904.

Conditions—Pour les actions comptant avant la transfert. Pour les propriétés foncières un tiers en plus comptant et le balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option des acquéreurs en billets portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication publique, garanti par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale. Les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation, et cinq 5 0,0 de frais d'accord en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les clauses usuelles de sécurité en les actes de vente, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de credit et de transferer les polices aux porteurs des billets et de faire un dépot de 10 0/0 avec l'encanteur pour lier la vente du prix au moment de l'adjudication.

Les loyers devront appartenir aux acquéreurs qu'à partir du jour du passage des actes de vente.

Les actes de vente pardevant Busnière Roman, notaire aux frais des acquéreurs.

18 juil—12 19 26—août 2 9 16 à date.

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

PROPRIETES DE CHOIX

—DU—

PREMIER, DEUXIEME ET TROISIEME DISTRICTS.

PROPRIETES COMMERCIALES ET RESIDENCES.

Résidence Confortable à Deux Etages, No 1548 rue du Camp, entre les rues Félicité et Orange.

L'Ecurie et Propriété de Résidence, Nos 1015-1017 rue Gravier, coin de la rue Rempart.

Quatre Terrains de Choix pour Résidence, Avenue Canal, entre les rues David et Solomon.

Résidence Commode à Deux Etages, No 1317 rue du Canal, près de la rue Liberté.

Magasin en Briques à Trois Etages et Résidence. Nos 514-516, rue de Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse.

Désirable Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises, Nos 2236-2238 rue Ste-Anne, coin de la rue Miro.

Aussi une Résidence Simple à Deux Etages, même lot, faisant face à la rue Orléans.

Terrain pour Bâtir, Splendidement Situé, coin des rues Dumaine et Salcedo.

La Résidence Productive en Briques à Trois Etages, Nos 2722 rue Royale, entre les rues Porte et St-Ferdinand.

Toutes la ou les Propriétés ci-dessus sont dans un bon voisinage, près des Lignes de Chars, Eglises, Ecoles, Marchés et autres agréments.

MARDI, 25 AOUT 1908, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE JOHN ELI PIERCE.

No 68,025—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G Friedrichs, encanteur, 832 rue Commune, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jug-ment de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, rendu en cour ouverte le 12 juin 1908, lu et signé en cour ouverte le 18 juin 1908, et en vertu d'un ordre dans la même procédure daté le 10 juillet 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Camp, Orange, Magazine, Richard et Félicité et désigné par le lettre C sur un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 novembre 1844, annexé à un acte passé pardevant William Shaneen, ancien notaire en cette ville le 25 novembre 1865, ledit lot mesure vingt trois pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Camp sur cent cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée de trois pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue Orange, en commun un lot et dessus et entre s'y étendant.

2° Un certain lot ou portion de terre d'une ferme intérieure, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues d'Havrier Commune, Rempart et Derbigny, désigné par le numéro trois cent un (301) sur un plan de Pilié et De Pouilly, arpenteurs, daté le 16 avril 1866, déposé en l'étude de N. B Trist, notaire en cette ville, et numéroté comme plan No 2. Ledit lot mesure quarante huit pieds six pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de soixante six pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne vers la rue Rempart le divisant du lot No 8; de la sur une ligne à angle droit s'étendant vers la rue Dryades vingt quatre pieds un pouce; de la sur une ligne à angle droit à la ligne dernièrement décrite s'étendant vers la rue Commune trente et un pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne du fond vis à vis de la rue Gravier et cent huit pieds quatre pouces et une ligne sur le côté le plus près de la rue Dryades.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations etc, qui s'y trouvent situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Canal David, Solomon, Dauane, lesquels dits lots sont désignés par les Nos cinq et six, et mesurant chacun vingt six pieds sept pouces et sept lignes de face à la rue Canal sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Canal, David, Solomon et Dorsane, lesquels dits lots sont désignés par les Nos trois et quatre, et mesurant chacun vingt six pieds, sept pouces et sept lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Canal, Franklin, Liberté et Dauane, désigné comme lot No Deux, et mesurant vingt six pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Canal sur cent quatorze pieds de profondeur.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Chartres, St Louis, Toulouse et Vieille Levé, commençant à une distance de quatre vingt onze pieds dix pouces de l'encoignure de la rue St Louis et mesurant trente quatre pieds trois pouces de face à la rue de Chartres sur cent quarante sept pieds six pouces de profondeur sur le côté vers la rue Toulouse et sur l'autre côté vers la rue St Louis une première profondeur de cent quatre pieds neuf pouces, delà en retrécissant vers la rue Toulouse une distance de onze pieds sept pouces et quatre lignes, et à une deuxième profondeur de quarante deux pieds neuf pouces, et vingt deux pieds sept pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

7° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot No 283, borné par les rues Miro, Orléans, Ste Anne et Galvez, désigné par le No un, sur un plan dressé par S. F. Baymonski, architecte, le 17 octobre 1851, et déposé en l'étude de A. Barnett, ancien notaire, et mesurant d'après le dit plan environ trente trois pieds de face à la rue Orléans sur environ soixante dix neuf pieds, cinq pouces de profondeur et façade à la rue Miro, lesquels deux rues ledit lot forme l'encoignure.

Aussi un autre lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilot que le lot ci-dessus mentionné et mesurant environ trente trois pieds de face à la rue Ste Anne, sur environ soixante dix neuf pieds dix pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Galvez et soixante dix neuf pieds cinq pouces sur l'autre ligne de côté et façade sur la rue Miro, et fermant le coin des rues Ste Anne et Miro.

8° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot No 143 borné par les rues Dauphine, Esplanade, St Philippe et Lopez et désigné par le No dix neuf et formant l'encoignure des rues Dumaine et Salcedo et mesurant vingt neuf pieds et un pouce de face à la rue Dumaine sur quatre vingt trois pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur la rue Salcedo, et cent pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté.

9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot No 145, et borné par les rues Royale, Architect, Port et St Ferdinand, lesdit lot est désigné par le No Quatorze et mesurant en mesure américaine, vingt six pieds trois pouces de face à la rue Royale sur cent trente huit pieds un pouce et trente lignes de profondeur entre lignes parallèles et vingt six pieds trois pouces de face sur la rue Architect, le tout d'après un plan de S. Surgi, voyer, daté le 17 mars 1841, déposé en l'étude du défunt Louis T. Caire, notaire.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option des acquéreurs la balance, s'il y en a, en un crédit d'un en deux ans représenté par des billets des acquéreurs, garantie par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété, avec intérêt au taux de 7 0/0 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Les acquéreurs devant assumer en plus de leurs enchères les taxes de 1908, les frais de tous certificats nécessaires devant être annexés à la vente et les primes d'assurances à partir de la date de l'adjudication. Les loyers n'appartiendront aux acquéreurs qu'après la date de la signature de l'acte authentique donnant le titre à la propriété. Dix pour cent de dépôt requis pour lier la vente: les actes de vente pardevant Robert Lesler, notaire, aux frais des acquéreurs.

Dart et Kernan, avocats.

19 juil—1 y 26—août 2 9 16 23 à date

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 1er SEPTEMBRE 1908.

Succession de Mlle Mary E. Carey.

No 86,685—Cour Civile de District, Division D.

Le Cottage Double, Nos 838 42 rue Ste Marie.

—AUSSI—

Le Cottage Double Nos 1913-14 rue Laurel. Devront être vendus séparément, d'après des mesures sur un plan à la Bourse.

De vant être vendus à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D maintenant absent en congé, daté et signé le 29 juillet 1908, et à moi adressé, l'ordinal en vente, MARDI, le 1er septembre 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Ste Marie, St André, Laurel et Annexe, et désigné comme lot No six, sur un plan d'eC. A. Hedin, le 20 mai 1850 et déposé en l'étude de L. E. Kenney, ancien notaire en cette ville. Ledit lot forme le coin des rues Ste Marie et Laurel et mesure trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes et demie de face à la rue Ste Marie sur cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur et façade sur la rue Laurel, mesure américaine.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance en un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, les paiements différés devant porter intérêt à 8 0/0 à partir de la signature de l'acte, et devant être garantis par le lien de vendeur actuel et privilège et toutes les clauses de sécurité. Les taxes pour l'année courante devant être au prorata de la date de la signature de l'acte de vente. Les loyers devant appartenir à la succession jusqu'au jour de la signature de l'acte de vente. L'acte de vente devant être pardevant W. F. Brower, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer 10 0,0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
Bureau No 846 rue Commune.

Jno B. Fisher, avocat.
1er août—1 2 9 16 23 30—sept 1

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, LE 27 AOUT 1908.

Succession de Charles Akin—No 83 894—Cour Civile de District, Division A.

Le Cottage Simple neuf, No 2214 rue Frere, (entre les rues Jackson et Philip, borné par la rue Howard.)

Devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 24 juillet 1908 et à moi adressé j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 27 août 1908, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Frere, Philip, Howard et Jackson, et mesurant trente pieds de face à la rue Frere sur cent huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles borne sur le côté vers la rue Philip par la ligne le séparant du lot No 11, et sur la ligne de côté vers la rue Jackson et le lots Nos 8, 7, 8, 9 et 10, du fond duquel lot ledit lot en portion de terre lui transféré a été pris, comme il paraitra plus amplement en se référant à un plan dressé par James M. Depourilly, architecte, le 12 novembre 1866, et déposé pour référence en l'étude de Félix Grima, notaire de cette ville.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles pour l'année 1908. L'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur
No 846 rue Commune.

Robert J. Maloney, avocat.
26 juil—26—août 2 9 16 23 27

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Deux Cottages Doubles de Choix,

Nos 4218-20 rue Constance. Nos 5013-15 rue Laurel.

Mlle Felonise M. Killian et als vs mineure Killian.

No 86,258—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FREED & CLESI—N. J. Clesi, Encanteur—JEUDI, le 27 août, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 juillet 1908 et signé le 15 juillet 1908 par l'Hon. Geo. H. Théard, de la susdite Cour, Division E, Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

No 1 Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4ème District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Constance, Laurel, Milan et Berlin, désigné partie No 1a et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 159 pieds 2 pouces de profondeur avec les améliorations qui s'y trouvent consistant un cottage double contenant 5 chambres et chambre à bain, etc, de chaque côté et désigné par les Nos maintenant 4218 20 rue Constance.

No 2. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendant, située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilot No 181, borné par les rues Laurel, Robert, Soniat et Constance, mesurant 27 pieds de face à la rue Laurel sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Laquelle portion de terre est composée de tout du lot original No 5 et partie du lot No 4.

Avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant d'un cottage double retiré de la banquette, 5 chambres d'un côté et 4 chambres de l'autre côté et désigné par les Nos maintenant 5013-15 rue Laurel.

Conditions—Un quart comptant et la balance en un, deux et trois ans de crédit à 8 0/0 d'intérêt par an et avec le lien de vendeur et privilège, assurance et toutes les autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant Ed F. Henriques, notaire, et déposer au moment de l'adjudication 10 0/0 du prix d'achat avec

FREED & CLESI, Encanteurs
et agent de Propriétés Foncières,
838 rue Gravier.

Henriques et Duchamp et Thos D. Flynn, avocats
26 juil—26—août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Bons Terrains pour Bâtir,

Rue Gayoso.

Succession de Sylvia Harris, épouse de Colle Johnson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 84,560.

A L'ENCAN, le 27 AOUT 1908.

PAR N. J. CLESI, Encanteur—A midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 20 juin 1908, et signé en Cour ouverte le 6 juillet 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite; à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, désigné sur un plan W. J Thompson, voyer, en date du 5 juin 1850, par les Nos 2, 4 et 5 dans le carré 680 borné par les rues Bordeaux, Villere, Dryades et Rempart.

Ledit terrain se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1908 et l'acte de vente pardevant G G Krenger, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de la vente.

L. B. RENNYSON, Encanteur.
Jno Boyd Grimaux, avocat.
6 août—6 9 16 23 30—sept 6 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une bonne encoignure. Magasin à louer.

No — rue Fern, coin Forshey.

UN BON PLACEMENT.

Succession de Mme Izere Hawthorne

No 85,934—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — JEUDI, le 20 août 1908, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, daté le 20 juillet 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la succession de Mme Izere Hawthorne, il sera vendu à l'enchère

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, voies, privilèges, etc., situé dans le 7me District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Fern, Bernadotte, Forshey et Olive. Ledit terrain est désigné par le No 12 sur un plan par C. Uncas Lewis, voyer, daté le 3 juillet 1893 et annexé à un acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire le 17 de juillet 1900. Ledit lot forme l'encoignure des rues Fern, Forshey et mesure 25 pieds de face à la rue Fern sur une profondeur et face à la rue Forshey, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison, cottage, désigné par le No —— Fern, emplacement pour grocerie, etc., située par du Lincoln Park, sur l'avenues Carrollton.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra assumer en sus de son enchère les taxes de 1908 et déposer avec l'encan 10 0/0 du montant de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant Fred Deibel, notaire.

19 juil—19 26—août 2 9 16 20

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS AVANTAGEUX.

Cottage Double.

1016 et 1018 rue Antonine, entre Magasin et Constance,

Joli cottage simple,

2415 rue Constance, entre les rues Première et Seconde.

Emplacement d'affaires,

Coin des rues Constance et Seconde.

Succession de Hélène Rebecca Giles.

No 86,224—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—JEUDI, le 20 août 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, daté du 10 juillet 1908, pour le compte de la succession de Hélène Rebecca Giles, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges coutumes, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en quelques sorte en font partie, situé dans le Faubourg Livaudais, paroisse Jefferson (aujourd'hui le Quatrième District de la paroisse Orléans), Etat de la Louisiane, dans le carré d'Etat No 56, sur le premier plan dudit Faubourg, par Benjamin Buisson, voyer, et déposé pour qu'on s'y réfère, en l'étude de Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville, ledit carré d'ilot étant compris entre les rues Live Oak, (aujourd'hui Constance) Magazine, Première et Seconde et ledit terrain est designé par le No 4 sur un plan de B Moellhausen, voyer, daté du 21 janvier 1841, et déposé comme plan No 39 en l'étude de G. E. Stringer, ancien notaire en cette ville. Ledit terrain mesure trente et un pieds, sept pouces et quatre lignes de façade rue Live Oak, (aujourd'hui Constance) sur cent vingt six pieds, six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les susdits actions comprennent un joli et bon portable cottage simple de résidence, désigné par le numéro municipal 2415 rue Constance, bien subdivisé renfermant 5 chambres, corridor, chambre à bain, hangar à l'arrière, eau, gaz, eau sur les lieux, bâti à distance de la rue et des lignes du terrain, grillage en fer, perrage habillage.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, communes, servitudes et dependances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de jeette ville, dans l'ilot No 211, qui est borné par les rues Amelia, Antonine, Constance, (ex Live Oak) et Magazine; ledit lot en portion de terre est désigné par le No 15 sur un plan fait et certifié par John F. Brown, voyer, daté le 21 mai 1856 annexé et faisant partie de cet acte, et mesurant conformément au susdit plan 32 pieds et 3 pouces de face sur la rue Amelia, par une profondeur entre lignes parallèles de 85 pieds et 10 pouces. La susdite décrite portion de terre comprend presqu'entier de un certain lot de terre, qui est désigné par le No 15 sur un plan par L. Boisneuveu, voyer, annexé et faisant partie d'un acte de "Depot" passé pardevant James Fahey notaire, le 15 mars 1873, et lequel lot, avec la propriété adjoignante, a été acheté par le vendeur, de Madame Alice D. Dugué, par acte devant ledit notaire Fahey, le 17 mars 1873.

Les améliorations consistent d'une maison double désignée par les numéros municipaux 1016 et 1018 rue Antonine, admirablement bien située je le entourages et rapportant $22 par mois ou $264 par an.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, communes, servitudes, voies et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Live Oak (maintenant Constance), Magazine, Première et Deuxième, et désigné comme lot No 7, sur un plan dressé par H Moellhausen, voyer, daté du 21 janvier 1846, et déposé comme plan No 59, en l'étude de G. E. Stringer, ancien notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesure trente et un pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Live Oak (maintenant Constance) sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Deuxième de cent vingt six pieds cinq pouces mesure américaine, et formant l'encoignure des rues Constance et Deuxième.

Les améliorations sur ce terrain consistent en une bâtisse en bois substantiellement construite avec parage en ardoise laquelle occupe d'améliorations et d'agrandissement peut être faite une encoignure de commerce de valeur avec beaucoup de place dans le fond pour plus d'améliorations.

Les propriétés ci-dessus décrites sont actuellement situées et dans un voisinage bien habité et à proximité de tous les agréments.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication et devant assumer et payer en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et payables en l'année 1908, ainsi les frais de tous les certificats nécessaires ainsi que les frais de l'acte de vente, lesquels devront être passés pardevant Arthur J. Waters, notaire.

Louis H. Morse, avocat.
19 juil—19 26—août 2 9 16 20

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jennie Dujean, épouse de Philip John Fleetrich.

No 86 070—Cour Civile de District, Division

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse